

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA CREDIT EURO

Part I, C - Code ISIN : FR0010213405

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Capital Euro Aggregate Corporate clôture.

Indicateur de référence : Barclays Capital Euro Aggregate Corporate clôture.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Le portefeuille de l'OPCVM sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), de BTAN (Bons du Trésor à taux fixes et à intérêt annuel), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), de véhicules de titrisation et d'obligations foncières.

L'OPCVM est investi sur des émissions « Investment Grade » dont la notation sera supérieure ou égale à BBB- (Agences de notation Standard and Poor's ou estimée équivalente par la société de gestion) du secteur privé. L'OPCVM pourra détenir des titres spéculatifs (high yield) pour 10 % maximum de l'actif net. Il pourra également détenir des titres non notés pour 10 % maximum de l'actif net. L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% maximum de ses actifs dans de *contingent convertible bonds* (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 8.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille au risque de taux et de crédit dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net. L'exposition globale du fonds, dérivés inclus sera limitée à 200% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des prises et mises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pourra réaliser des opérations de prêts-emprunts de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours

fériés légaux (bourse de Paris).

Un dispositif de plafonnement des rachats ou de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le *swing pricing* dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le fonds baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de liquidité** : Il peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,75 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	0,56 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

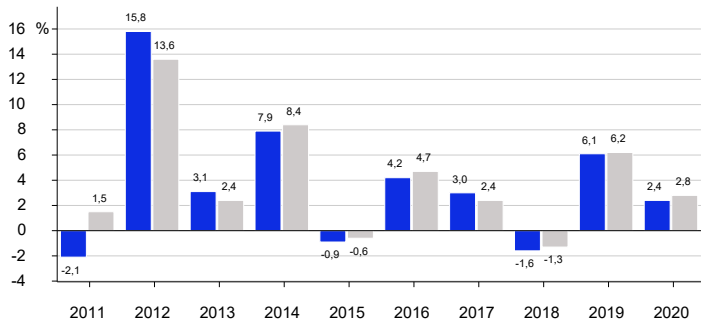
Performances passées

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 20 juillet 1994.

Les performances ont été calculées en euro.



■ Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Clôture
 ■ GROUPAMA CREDIT EURO - IC

Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français, cette part est réservée aux investisseurs institutionnels.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie de parts à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 mai 2021.